

MANIFESTATION POUR LA RELAXE « DES 4 DE LA ROCHELLE »

Poitiers, 8 décembre 2006

Intervention de Bernard THIBAUT – Secrétaire général de la CGT

Chers camarades,

Nous sommes rassemblés à Poitiers, aujourd'hui, pour exiger la relaxe de quatre de nos camarades, « les 4 de La Rochelle » comme nous les appelons désormais, injustement poursuivis pour avoir, le 5 juin 2003, manifesté contre la réforme des retraites décidée par le gouvernement Raffarin.

Venus de toute la France, adhérents à la CGT ou à d'autres syndicats, militants dans le comité de soutien ou simples citoyens, nous avons pour objectif que justice soit rendue pour nos quatre camarades mais, au-delà, exiger le respect des droits fondamentaux des salariés et une vraie démocratie sociale, une démocratie tout court !

Chers camarades,

Nous ne sommes pas dupes : nos quatre camarades ne sont que des boucs émissaires du patronat, et plus particulièrement du MEDEF, qui n'a de cesse de dénigrer ce mouvement de masse que fût l'action pour la défense d'une retraite solidaire pour tous.

Tout comme les quatre dirigeants de notre union départementale des Pyrénées orientales – dont le secrétaire général Thierry LABELLE – mis en examen également après une manifestation sur les retraites.

C'est également le cas de Philippe LAURENT, délégué central de BOUYGUES Télécoms, dont les causes du licenciement relèvent de l'imaginaire patronal qui veut à tout prix empêcher la démocratie et le syndicalisme de passer la porte de l'entreprise.

Malheureusement, ces cas ne sont pas isolés. Des milliers de salariés et de délégués vivent cette situation au quotidien dans leur activité professionnelle et en souffrent. Nous sommes là aussi pour la défense de leur dignité.

La liberté syndicale, le droit syndical, le droit de grève, le droit de manifester sont théoriquement considérés dans les textes fondateurs de la République et nombre de traités internationaux, comme une condition, un fondement du système démocratique. Mais il faut se rendre à l'évidence, en France, le droit pour un salarié d'adhérer au syndicat de son choix est encore loin d'être effectivement reconnu comme un droit élémentaire, un droit légitime. Légitime, ce n'est pas seulement « reconnu par la loi », c'est aussi et surtout « justifié par le bon droit, la raison, le bon sens ». Or, force est de constater que dans « le pays des droits de l'homme », il y a encore une kyrielle d'entreprises dont les dirigeants, dès qu'ils voient le bout du nez d'un militant syndical potentiel, recourent à toute la palette des moyens possibles pour l'intimider ou l'éliminer.

Je ne connais pas une seule entreprise qui soit inquiétée parce qu'elle est adhérente au Medef, par contre nous connaissons des centaines de milliers de salariés qui hésitent à nous rejoindre parce qu'ils craignent des représailles de la part de leur employeur.

Cette situation n'est pas acceptable, nous ne l'acceptons pas et nous avons bien l'intention de changer la situation.

A chaque fois, les organisations de la CGT concernées se mobilisent pour défendre et sauvegarder la dignité et l'emploi des militantes et des militants attaqués.

La Confédération, tout naturellement, prend toute sa part afin d'aider à la mobilisation et pour dénoncer ces pratiques. C'est le sens de cette journée où la CGT organise des initiatives de sensibilisation et de mobilisation dans le pays contre les atteintes aux libertés syndicales et pour l'obtention de droits pour les salariés.

Nos détracteurs devraient pourtant en prendre conscience.

De plus en plus nombreux sont ceux qui n'acceptent pas que la démocratie s'arrête à la porte des entreprises où, une fois que nous avons franchi le palier, nous devenons des numéros de sécurité sociale.

Quels que soient les gouvernements, actuel et futurs, quels que soient les employeurs, tous doivent se faire une raison : la lutte pour la démocratie sociale est en marche et prend de la vigueur.

Nous ne sommes plus seuls à considérer que tous les salariés, dans les petites et grandes entreprises, doivent pouvoir s'exprimer dans des élections professionnelles.

Nous sommes de plus en plus nombreux à revendiquer une représentativité syndicale plus démocratique, c'est-à-dire qui tient compte de l'opinion des salariés, qu'ils soient ouvriers, employés, agents de maîtrise ou cadres.

Nous sommes aussi une grande majorité dans le pays à considérer qu'il n'est plus acceptable que les réformes gouvernementales, les accords d'entreprise ou dans les branches professionnelles, qui ont un impact sur la vie des salariés, nous soient imposés même s'ils sont soutenus par des syndicats représentant une minorité.

La CGT revendique que seuls les textes approuvés par des syndicats représentant une majorité des salariés concernés soient appliqués.

C'est la première fois cette semaine que, sous la pression, le chef du gouvernement déclare qu'une évolution des règles dans la représentativité syndicale est nécessaire.

Les élus au Parlement avaient, quant à eux ces jours-ci, l'opportunité d'inscrire dans une loi en cours d'examen le principe d'une réforme et de fixer une date pour sa mise en application. Nous sommes bien obligés de constater que seuls les élus des groupes parlementaires de gauche ont soutenu nos revendications. La droite, une fois de plus, a défendu le statu quo demandé par le Medef.

De son côté, le Premier ministre a annoncé l'ouverture d'une discussion avec les syndicats en vue de rédiger un projet de loi sur la représentativité syndicale.

Nous avons bien conscience qu'il y a là, compte tenu des échéances politiques, une forme d'échappatoire qui consiste à jouer la montre et à renvoyer à plus tard ce qui pourrait être fait dès maintenant. La CGT continuera cependant de s'impliquer avec vous pour que les choses changent et changent le plus rapidement possible.

Aujourd'hui, nous sommes à Poitiers pour exiger la relaxe de nos quatre camarades, mais aussi pour porter toutes ces exigences.

La liberté de revendiquer et de manifester contre l'exclusion, pour l'emploi, les salaires et les retraites impose d'agir aussi pour élargir la démocratie. C'est un enjeu de luttes entre le patronat et le mouvement syndical.

En renouvelant notre soutien à nos camarades victimes de pressions et de répression, affirmons tous ensemble notre détermination à placer la défense des libertés au cœur de notre combat pour le progrès social.